



## Compte rendu du C.A. du 1<sup>er</sup> Juin 2013 10 h à Sanguinet

Le bureau est présent au complet excepté F. Desbazeille

17 clubs sont représentés

Sont excusés : Saint Savin, Mourenx, Labouheyre et Bayonne

Absents : Soulac et Lormont

Bernadette ouvre la séance en remerciant Mireille Dalbos pour son accueil toujours aussi chaleureux.

Remerciements aussi à l'équipe de St Pierre du Mont pour la très sympathique organisation du ½ rapide.

Il y a eu une bonne fréquentation lors des différentes compétitions, exception faite du Championnat Régional à St Seurin où le club de Pau était absent. A propos de ce club, et compte tenu de la proximité géographique avec le comité Midi-Py, Bernadette a accepté, avec le président de ce comité, une éventuelle collaboration lors d'épreuves à condition que l'arbitrage soit fait dans les règles définies par la FFSc. D'autre part il a été bien spécifié que le club de Pau resterait dans le comité Aquitaine, ce dont nous nous réjouissons.

Bernadette a félicité tous ceux et celles qui ont brillé lors du Championnat Régional : Vous pouvez retrouver tous les résultats complets en consultant le site internet du comité Aquitaine que Thierry maintient parfaitement à jour où qu'il soit, comme il vient de le prouver, bravo et merci à lui !

Bernadette rappelle les performances de Françoise Courteaux, présente dans beaucoup de tournois où elle s'est classée plusieurs fois 1<sup>ère</sup> de sa série !

En promotion, Françoise Duga représente fort bien notre Comité dans plusieurs manifestations, dont dernièrement à la Foire Internationale de Bordeaux, où il y a eu beaucoup de contacts dirigés sur différents clubs. Cet été elle sera du 6 au 13 juillet au camp EDF à Arès près d'Arcachon, et la 2<sup>ème</sup> semaine d'Août également au camp EDF à Saint Lary Soulan. Elle rappelle qu'elle est toujours disponible pour aider un club si besoin est lors de forum d'associations par exemple.

Un point noir est à déplorer en ce qui concerne le silence de F. Desbazeille sur le scrabble scolaire dont il est toujours responsable.

Bernadette a assisté le 25 mai à Paris, au dernier CA de la Fédé dont voici les grandes lignes. Tous les comptes rendus sont lisibles sur le site de la FFSc.

L'augmentation du prix de la licence n'a pas eu d'incidence sur le nombre des licenciés.

Il a été procédé à une pré-élection du CNE (comité national d'éthique) qui se composera, après l'accord des candidats de :

Guy Delore, Franck Maniquant, Gérard Gouttard, Marc Faner, Michel Russon, Michel Stainer, Claude Boucard, Thierry Chincholle, et Pascal Fritch.

Pour les voyages tourisme :

Président : Daniel Guédon

Trésorier : Jean-Pierre Géraud

Arbitrage : Simon Gruchot

Pour les interclubs il est à signaler qu'il n'y aura plus de pourcentage, mais seulement des PP4 et points de classement. Les petits clubs de moins de 15 licenciés pourront former des équipes entre eux.

Il sera désormais possible au Championnat Régional, que des joueurs de « l'extérieur » jouent en open.

En 2014, lors du festival de Vichy se joueront les finales des Championnats de France Promotion, individuel, en paires et Blitz.

En Promotion 2013 nous avons 12 qualifiés, 7 ont disputé la finale !

Bernadette annonce l'envoi d'un document concernant une étude sur un prochain vote portant sur la rémunération des dirigeants de la Fédé. Elle insiste pour que chaque président et présidente de club le fasse connaître et recueille les avis des licenciés pour qu'elle ait une appréciation la plus représentative du comité sur cette question.

### **Point financier par Noëlle :**

A ce jour le bilan est largement positif, mais le sera beaucoup moins en fin d'exercice puisque d'ici là il n'y aura plus de crédits mais des débits assez importants (dépenses liées au C.A. fédéral et à celui du Comité, frais de bureau, scolaires (???) et surtout stage d'arbitrage et subventions).

En ce qui concerne les subventions une question avait été posée par écrit : « Pour qui les subventions et pourquoi avoir prévu un budget plus important cette année ? ». Les subventions sont attribuées aux clubs qui présentent des équipes à la finale nationale des Interclubs, à la finale des Interclubs européens et aux joueurs qualifiés en équipe nationale au Championnat du Monde qui ont participé à la vie du comité en étant présents à l'arbitrage des diverses épreuves par centres. D'une part il est normal d'envisager qu'en dehors du Bouscat qui qualifie toujours 2 ou 3 équipes en Interclubs un autre club puisse se qualifier. Cette année Anglet a effectivement frôlé la qualification. D'autre part en ce qui concerne le Championnat du Monde le montant de la subvention varie selon le pays où se déroule la compétition. Cette année il se passera au Canada. Donc subvention plus importante que l'an dernier où il avait lieu en France. Et comme cette année un 4<sup>ème</sup> Bouscатаis est venu rejoindre les autres « habitués » de l'épreuve le budget prévu sera sans doute dépassé. Envoyer 3 équipes en finale nationale et 1 équipe en finale européenne est très lourd pour un club. Si le club du Bouscat demande une rallonge elle est accordée sans problème car ce club organise en moyenne 4 épreuves sur l'année. Ce qui en clair signifie un coût d'arbitrage quasi-nul pour ces épreuves. Les arbitres sont généralement recrutés dans le club, ce qui veut dire « pas d'I.K. ». Et en plus, mangeant sur place, ils ont l'élégance et la délicatesse de ne pas demander les indemnités-repas auxquelles ils ont droit. Tenant compte de cela le Comité ne refuse jamais son aide.

Le poste des redevances pour les Simultanés Permanents et les Semaines Fédérales de Simultanés est examiné avec soin. Noëlle explique que pour les prévisions du prochain budget il reste l'inconnue de la redevance de la S.F.S de Juin. Les années précédentes les S.P ont toujours accusé une forte

diminution pour la période du 1<sup>er</sup> Mai au 1<sup>er</sup> Septembre. Qu'en sera-t-il de la S.F.S ? Elle demande aux présidents et présidentes de clubs si la redevance à 0,50€ a posé problème pour l'équilibre budgétaire des clubs. Tous, même ceux qui avaient voté pour une redevance à 0,25 en Septembre, disent que, non, ça n'a pas posé problème. A l'unanimité il est décidé de conserver la redevance à 0,50€ pour le prochain exercice et de n'envisager une éventuelle baisse que l'année suivante.

Les autres postes sont à peu près conformes aux prévisions et font l'objet d'un examen rapide puisque rien de spécial n'est à signaler.

### **Point Licence par Brigitte:**

A ce jour le comité compte 420 licenciés dont 6 TJ00 (jeunes) représentant les jeunes ayant participé au concours des écoles en février 2012 !!! Vu

Pas de commentaire, vu le manque d'informations sur ces licences.

### **Divers :**

Monique Dabernat propose une journée du Scrabble en Périgord

Bernadette rappelle la date de la partie « handicap » du 16 novembre et prie les présidents de l'informer s'ils l'organisent.

La séance est levée à 12 h.